

## Chronique documentaire

G. P.

Volume 15, numéro 4, 1948

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103116ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103116ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., G. (1948). Compte rendu de [Chronique documentaire]. *Assurances*, 15(4), 198–202. <https://doi.org/10.7202/1103116ar>

## Chronique documentaire

par

G. P.

198

**Life Insurance Tables 1947**, Stone & Cox. Toronto \$3.00.

Cette brochure cartonnée de 440 pages contient des renseignements très variés sur l'assurance-vie au Canada. On y trouve les tarifs des sociétés, des tables de dividendes, de valeurs de rachat et l'analyse du coût d'acquisition et de la situation de chaque assureur; ce qui permet d'établir des comparaisons utiles. Elle renferme également une étude des droits de succession dans les neuf provinces du Canada, des tables de mortalité, de longévité et de taux d'intérêt, des tarifs de rentes viagères. Il y a là un excellent instrument de travail.

**Les publications de l'Independent Fire Insurance Conference.**  
Montréal.

*L'Independent Fire Insurance Conference* existe depuis quelques années. Son rôle avait été jusqu'ici de créer un lien entre les sociétés indépendantes qui, tout en faisant une lutte très âpre aux sociétés syndiquées, se livraient entre elles à une concurrence devenue dangereuse à la suite de la baisse radicale du tarif de la Canadian Underwriters' Association. Durant quelques années, la conférence s'est organisée. Un de ses premiers gestes officiels vient d'être fait dans la province de Québec avec la publication de deux tarifs le « *Manual of rates — Unprotected Mercantiles* » et le « *Unprotected and Protected Dwellings — three year risks* ». L'intention, c'est d'empêcher que les membres de la I.F.I.C. ne se li-

vrent à une coûteuse concurrence en cotant n'importe quel taux. Avec ces tarifs, on assiste à un effort de coordination et de classification des risques à un palier un peu inférieur à celui de la C.U.A. Quelque paradoxal que cela puisse paraître entre assureurs qui, par définition, sont censés être indépendants de toute contrainte, l'entente existe et, croyons-nous, est observée assez bien dans l'ensemble. Autre fait à noter, il n'existe pas dans ce groupement un comité de vérification comme dans d'autres syndicats. Comme il s'agit d'une convention à laquelle on a adhère ou on n'adhère pas, on n'a pas encore eu recours à un *stamping committee* et à des sanctions.

199

La I.F.I.C. a également publié récemment *Proper Information means full coverage for clients*. Sous la forme d'un questionnaire, ce fascicule résume les points principaux qu'un courtier ou un agent doit étudier pour bien connaître le risque qu'il veut assurer. L'auteur note ceci en guise d'entrée en matière et de conclusion : « *The information thus obtained will be of inestimable value in making an analysis of existing insurance and risks not covered* ». Si le mot inestimable est peut-être excessif comme tous les superlatifs, le questionnaire peut rendre d'utiles services à ceux qui veulent faire un travail sérieux, honnête et sans faille.

*Distribution of Water by Sidewall types of Automatic Sprinklers. Publication des Underwriters' Laboratories Inc. National Board of Fire Underwriters.*

On a dans ce fascicule d'une trentaine de pages une étude des extincteurs automatiques que l'on place le long des murs, là où, pour des raisons d'esthétique, on ne veut pas avoir recours à l'installation ordinaire. L'étude est intéressante pour le non spécialiste non pas tant pour les détails qu'elle contient que par la méthode de travail. En l'examinant

même rapidement, on comprendra toute la valeur de l'étiquette de l'Underwriter's Laboratories Inc., qui se trouve sur le matériel d'extinction ou de prévention des incendies, dont le fonctionnement a été vérifié par les services techniques du grand laboratoire américain.

**Dictionnaire technique anglais-français.** O.C.I.A. Editions, Paris, Editions B. D. Simpson, Montréal. Prix 75¢.

200

Au Canada, tout ouvrage de traduction est le bienvenu, surtout s'il s'agit de termes techniques. Celui-ci peut rendre des services, même si l'auteur a pris comme base l'anglais tel qu'on le parle en Angleterre. Comme personne ne l'ignore, ici tout au moins, il y a entre la langue anglaise et l'américaine des différences de vocabulaire. Si le fait est patent dans la langue courante, il ne l'est pas moins dans le vocabulaire technique. En voici quelques exemples. Le dictionnaire étudie le mot *lift*, qu'il traduit par ascenseur et par élévateur, mais il ne contient rien sous *elevator* qui est le terme courant en Amérique. *Hardware* est rendu par ferrure, mais il n'y a rien pour *hardware store*, qui n'est pas un magasin de ferrure, mais une quincaillerie en Amérique, pour ne pas dire comme nos gens un « magasin de fer ». On ne trouve rien pour les *automatic sprinklers*, si répandus en Amérique, qui sont des extincteurs automatiques et non des gicleurs, comme beaucoup de gens s'obstinent à l'écrire.

Si ce petit livre peut être utile, il a, pour nous gens d'Amérique, le défaut de ne pas avoir été fait pour nous. Il faudrait qu'on se rende compte que le milieu américain a ses usages, dont il faut tenir compte si l'on veut nous rendre service. Même si les Anglais disent *lift* et non *elevator*, il est nécessaire pour nous Américains de savoir comment on traduit *elevator* et non *lift*. Cela me rappelle que récemment je disais distraitemment en montant dans un ascenseur: « Oh !

I did'n know that there was a lift in the building ». Et le *liftier*, qui était Anglais, me répondit: « *Sir, I have been in this country for twenty years and this is the first time that I hear that word!* »

**Le Mouvement ouvrier canadien**, par Jean-Pierre Després.  
Editions Fides.

A ceux qu'intriguent les mots de conventions ouvrières, de grèves, de picketting, d'atelier fermé, nous conseillons ce livre où ils trouveront des définitions et une étude d'ensemble de l'évolution et de l'aspect actuel du mouvement ouvrier au Canada. S'ils regretteront que M. Després n'ait pas mentionné les équivalents anglais des termes qu'il emploie et n'ait pas ainsi facilité la compréhension de son texte à des gens qui ont l'habitude des noms et des termes anglais, ils aimeront sûrement cette étude écrite par un homme intelligent et renseigné.

M. Després nous a rendu service en écrivant ce livre, parce qu'il s'est penché sur un milieu en pleine évolution et dont les problèmes sont d'une très grande importance en ce moment.

Si, dans l'ensemble, l'étude est bien faite, il est curieux, cependant, de voir que son auteur n'ait pas évité de très nombreuses négligences de style, qui étonnent dans un texte qui, croyons-nous, a fait l'objet d'une thèse de doctorat à l'Université Laval.

**Forest Fires and how you can prevent them.** Publication du War Advertising Council et de l'Office of War Information. U.S. Department of Agriculture, Washington.

Fascicule de onze pages, destiné au grand public et qui a pour objet de montrer les dangers des feux de forêts. A une époque et dans un pays où tout se fait en grand, les réa-

lisations aussi bien que les destructions, il est intéressant de signaler ce fascicule qui s'adresse à nous Canadiens aussi bien qu'à nos voisins du sud. Tant qu'on détruira d'immenses espaces, stupidement, criminellement, par la simple négligence d'un fumeur négligent ou d'un incendiaire, il faudra multiplier ces textes de propagande. Celui-ci mérite en particulier qu'on le répande.

**202 N.F.P.A. Quarterly, Janvier et juillet 1947.** Publication de la National Fire Protection Association. Boston, Mass.

La livraison de janvier 1947 contient une étude fouillée d'un sinistre qui a eu lieu le 7 décembre 1946 dans l'hôtel Winecoff à Atlantla, en Floride. Venant après celui qui, dans l'hôtel LaSalle, avait causé la mort de soixante et une personnes, cet incendie a créé une sensation aux États-Unis aussi bien qu'à l'étranger. Sur 304 clients inscrits la veille du feu, 119 perdirent la vie et 55 furent blessés au cours de l'incendie. Comme il s'agissait d'un immeuble du type *fireproof*, c'est-à-dire à l'épreuve du feu, il y avait là un problème très sérieux auquel il fallait que la *National Fire Protection Association* s'attaquât immédiatement afin d'empêcher que la chose se reproduise. On chargea un groupe d'ingénieurs de faire enquête, et c'est leur rapport que reproduit le *Quarterly* de janvier 1947.

Ceux qui sont convaincus qu'un immeuble en béton ne brûle pas devraient lire ce rapport. Ils comprendraient que si le béton ne flambe pas, tout ce qui est combustible à l'intérieur peut s'enflammer.

